

# ALERTE CYBERCRIMINALITÉ

## Fraude au faux conseiller bancaire

- **Préambule :**

La fraude au faux conseiller bancaire consiste pour un attaquant à contacter par téléphone une victime en se faisant passer pour un conseiller bancaire légitime, afin de lui soutirer des fonds en effectuant des achats en ligne ou en lui faisant valider des virements bancaires sur différents comptes. Les escrocs, aux profils très variés, adaptent leurs attaques exploitant des évolutions technologiques et sociétales. Leurs motivations sont principalement financières, et ceux-ci ciblent les personnes physiques.

- **Mode Opérateur :**

1. **L'appel :** L'escroc contacte la victime par téléphone en se faisant passer pour un conseiller bancaire. Il indique à la victime qu'elle a été victime d'une fraude à la carte bancaire.
2. **Mise en confiance :** L'escroc indique à la victime qu'il va annuler les opérations frauduleuses. Pour gagner en crédibilité, il lui demande de vérifier ses informations personnelles.
3. **Compromission :** L'escroc demande à la victime de lui communiquer les codes de confirmation qu'elle reçoit par SMS et de valider les opérations sur l'application bancaire
4. **Opérations Frauduleuses :** Grâce à ces opérations, l'escroc réalise des paiements en ligne et/ou des virements bancaires sur des comptes frauduleux
5. **Envoi d'un coursier :** L'escroc invite la victime à faire opposition sur ses cartes bancaires et à les remettre à un coursier qui se présentera à son domicile.

- **Comment s'y prémunir ?**

Votre banque ne vous demandera jamais de réaliser des opérations bancaires via les outils d'authentification mis à votre disposition sur votre application bancaire.

Ne communiquez jamais vos codes de confirmation.

Si vous avez un doute, raccrochez et contactez immédiatement votre banque pour vérifier que vous avez le bon interlocuteur.

Si vous avez été victime de ce type de fraude, modifiez vos codes d'accès à votre espace bancaire, contactez votre banque et déposez plainte sans délai dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police.